Ameublements
Décoration
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers-peints

70e Année. – N°. 180. Le numéro : 20 centimes LUNDI 29 JUIN 1925.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes........ 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00
France et Belgique........ » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00
Union postale.............. » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS
ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille.

Chaussures Cecil
35 RUE NATIONALE
LILLE

BILLET PARISIEN

Conséquences politiques d'un débat financier

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 JUIN (MINUIT).

Le récent débat financier à la Chambre a créé une situation politique toute nouvelle. Le Cartel des Gauches, chancelant depuis un certain temps, s'est définitivement émietté.

On sait que les socialistes avaient organisé entre eux un referendum sur l'attitude que devait prendre leur parti à l'égard du Cabinet Painlevé. Des trois motions en présence, celle de M. Compère-Morel, impliquant la cessation immédiate de la politique de soutien, avait obtenu la majorité des suffrages ; c'était là une indication déjà très nette.

Mais, tandis que les socialistes se mettaient à la recherche d'une formule réalisant l'accord dans leur propre groupe, les événements se précipitaient : acculé à l'échéance de juillet, le Gouvernement devait saisir les Chambres, sans plus tarder, de ses projets financiers. Les socialistes étaient forcés de prendre position : on sait que, pour la plupart, ils se sont abstenus dans le vote sur l'ensemble des nouveaux projets financiers.

Ainsi, cet agrégat paradoxal qui, sous le nom de Cartel des Gauches, avait voulu transformer une profession de foi électorale en politique de Gouvernement, cédait sous la poussée des faits dont l'implacable logique le condamnait à mort comme nous l'avons fait remarquer, voilà des mois, dans ce journal.

Que feront désormais les socialistes ? Ils nous ont avertis que leur attitude future sera toute d'opportunité, suivant les questions en jeu, ils crieront « Vive le Roi », « Vive la Ligue » : il y a beaucoup à parier pour qu'on ne les retrouve plus souvent dans la majorité gouvernementale.

Un Gouvernement, fort heureusement, peut vivre sans eux ; pour avoir une majorité de rechange, terme qui, dans l'esprit de certaines gens, a pris, on ne sait trop pourquoi, un sens légèrement péjoratif, celui de M. Painlevé n'en est que plus libre pour réaliser l'effort national que le public attend de lui.

La politique d'un grand pays comme la France ne doit pas être dictée par les convenances de telle ou telle fraction du Parlement : elle doit trouver en elle les buts et le ressort de son action. A procéder différemment, on subordonne le général au particulier, on plonge le pays dans l'anarchie.

R...

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

M. Manceau élu contre M. Léon Daudet

MAINE-ET-LOIRE

PREMIER TOUR

Angers, 28 juin. — Voici les résultats complets du premier tour de scrutin pour l'élection sénatoriale de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Jules Delahaye, décédé.

Inscrits, 941 ; votants, 939 ; majorité absolue, 470.

Ont obtenu : MM. Daudet, 339 voix ; Manceau (U. R. D.), 278 ; Tardif (radical-socialiste), 275 ; Cesbron (libéral), 29 ; Cathelineau, 4.

Il y a ballottage.

DEUXIEME TOUR

Ont obtenu : M. Manceau, député, 494 voix, Elu.

MM. Léon Daudet, 358 ; docteur Tardif, 84.

Des manifestations diverses se sont produites après l'annonce du scrutin.

Les partisans de M. Daudet ayant crié « Vive Daudet ! » lorsque celui-ci est sorti de la Préfecture, des cris de « Vive la République » leur ont répondu.

CALVADOS

En remplacement de M. Boivin-Champeaux, décédé :

Inscrits, 1.136 ; votants, 1.128 ; suffrages exprimés, 1.123 ; majorité, 562.

Ont obtenu : MM. le comte d'Harcourt, ancien député (Union Républicaine), 560 voix, Elu.

Baillère, (U. R.), 225 ; Tesnière (U. R.), 135.

Le IXe Anniversaire de la bataille de Verdun

Un discours de M. Poincaré

Verdun, 28 juin. — La Cité de Verdun a offert, aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire de la dure bataille qui se livra sous ses murs, un banquet auquel assistaient sir Alfred Bower, lord-maire de Londres, et toutes les autorités du département et de la ville.

M. Raymond Poincaré, sénateur de la Meuse, ancien Président de la République, a prononcé une allocution qui a été accueillie par des applaudissements répétés.

M. Poincaré a rappelé deux visites qu'il a faites à Londres, en novembre 1921 et en juin 1922 et pendant lesquelles, malgré les embarras résultant d'une crise économique intense, la population a montré tant d'empressement et tant de cœur à soulager les souffrances de la ville de Verdun.

Un premier chèque de 760.000 francs fut alors remis pour Verdun.

Il y avait dans ces manifestations si chaleureuses, non pas la démonstration passagère et fugitive des sentiments d'un jour, mais le témoignage éclatant d'une solide et inébranlable amitié.

Cette claire conscience des sympathies et des grands intérêts qui unissent si étroitement nos deux pays, elle se retrouve aujourd'hui, monsieur le lord-maire, chez les Verdunois, chez tous les Français, qui ont le plaisir de vous recevoir dans cette région, et je serai certainement leur fidèle interprète en levant mon verre à la pérennité de l'alliance des peuples britannique et français.

Messieurs, à notre alliance et, par elle, à la paix du monde.

LES MESURES FINANCIÈRES

La loi est promulguée

Paris, 28 juin. — Le « **Journal Officiel** » **promulgue ce matin la loi pour parer aux difficultés de la Trésorerie et alléger la dette flottante votée hier par les deux Chambres.**

La loi entre donc en vigueur dès lundi.

On sait que M. Caillaux avait demandé qu'il en fût ainsi pour éviter les manœuvres de spéculation en Bourse.

L'ANNIVERSAIRE A VERSAILLES de la naissance du général Hoche

UN BANQUET DISCOURS DE M. PAINLEVÉ

Versailles, 28 juin. — L'anniversaire de la naissance du général Hoche a été célébré, aujourd'hui, à Versailles.

Toutes les troupes de la garnison ont été passées en revue par le général Guerrier, commandant d'armes. La revue a été suivie d'un défilé.

M. Painlevé, arrivé dans la matinée, après avoir passé en revue la compagnie d'honneur, et le maire de Versailles, sont allés déposer de magnifiques gerbes de fleurs au pied du monument aux morts.

Le Banquet

Puis, M. Painlevé s'est rendu dans la salle du banquet, organisé par la Fédération radicale-socialiste, à l'occasion de l'anniversaire du général Hoche.

Discours du Président du Conseil

M. Painlevé, dans son discours, a d'abord évoqué, en quelques traits, la figure de Lazare Hoche, « une des gloires les plus parfaites et les plus pures de la France. »

M. Painlevé a terminé par un émouvant appel à la jeunesse, « à cette jeunesse française dont Lazare Hoche fut jadis comme une incarnation qui, il y a dix ans, couvrit de ses poitrines la frontière envahie et dont l'élan et la généreuse audace sont indispensables au pays pour triompher de tous les obstacles et poursuivre ses glorieuses destinées. »

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Paris, 28 juin. — La date d'entrée en vigueur du décret du 3 mai 1925 relatif à l'impôt sur le chiffre d'affaire est reportée au 1er octobre 1925 dans le département du Nord.

Le Dimanche de nos Ministres

M. OSSOLA INAUGURE UN MONUMENT AUX MORTS A TOULON

Toulon, 28 juin. — M. Ossola, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est arrivé ce matin, à Toulon, pour présider la cérémonie d'inauguration du monument élevé aux Toulonnais tués à l'ennemi.

En arrivant au terre-plein, M. Ossola a passé la revue des troupes et s'arrêtant devant le glorieux drapeau déchiqueté du 4e colonial, s'est incliné et a baisé la soie sacrée.

M. OSSOLA,
Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre

Le cortège ensuite s'est dirigé vers le monument élevé dans le jardin de la Ville.

... Quand la France, qui veut la paix, a-t-il dit, est l'objet d'une agression, elle ne peut pas se laisser égorger.

Il est malheureusement exact que le sang français coule encore à l'heure actuelle dans un abominable conflit qui a engendré la guerre. Les déclarations très nettes du gouvernement à ce sujet ne peuvent permettre de nier le désir d'aboutir à une paix rapide.

En terminant son improvisation, le sous-secrétaire d'Etat a salué les héros toulonnais dont le sacrifice n'aura pas été vain.

M. ANTÉRIOU, MINISTRE des PENSIONS, A BOURGES

Bourges, 28 juin. — M. Louis Antériou, ministre des Pensions, a présidé, aujourd'hui, la séance de clôture de la Foire-Exposition.

Après Paris, et son Exposition des Arts Décoratifs qui marque, assure le ministre, le triomphe du goût français ; Grenoble où se révèlent les prodigieuses réserves d'énergie accumulées sur notre territoire, voici que Bourges donne à son tour une preuve éclatante de la vitalité incomparable de notre pays.

M. PAINLEVÉ PRÉSIDE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS A SENS

Sens, 28 juin. — La ville de Sens a inauguré, aujourd'hui, le monument élevé aux 2.209 morts des 92 communes de l'arrondissement de Sens.

Après une réception à l'Hôtel de Ville, M. Painlevé entouré des élus de la ville et du département, se rend à pied devant le monument.

Après la remise officielle du monument au maire de Sens, un mutilé propose une minute de silence pour se recueillir en pensant aux morts, puis l'« Hymne aux Morts » de Victor Hugo retentit.

M. Painlevé, président du Conseil, prend alors la parole :

« Dans un jour de commémoration comme celui-ci, dit-il, alors que tant de souvenirs à la fois glorieux et douloureux se raniment dans tous les cœurs, le devoir de tous est de descendre au fond de leur conscience et de s'efforcer de tirer la leçon de ces nobles et douloureux sacrifices. »

M. CHAUMET, MINISTRE du COMMERCE, PRÉSIDE L'INAUGURATION D'UN MONUMENT AUX MORTS A PARIS

Paris, 28 juin. — En présence de M. Chaumet, ministre du Commerce et de l'Industrie, a été inauguré, ce matin, le monument élevé à la mémoire des Enfants du 10e arrondissement morts durant la Grande guerre.

Des discours ont été prononcés rendant hommage au courage des 6.300 enfants du 10e Arrondissement qui ont donné leur sang pour la défense de leur Patrie, du Droit et de l'Humanité.

UN PLAIDOYER DE M. DE MONZIE EN FAVEUR DE L'ÉCOLE UNIQUE

Saint-Brieuc, 28 juin. — M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, n'ayant pu se rendre à Saint-Brieuc, c'est M. François Combes, chef de son cabinet, qui a lu le *discours du ministre au Congrès de la Fédération des instituteurs de la Fédération des Côtes-du-Nord.*

Le ministre s'excuse de n'avoir pu, sous la pression des circonstances, tenir sa promesse de se rendre à Saint-Brieuc, puis son discours est un plaidoyer en faveur de l'Ecole unique.

M. LAVAL, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, A SAINT-MALO

Saint-Malo, 28 juin. — Au banquet de la Fédération des musiques d'Anjou, M. Laval, ministre des Travaux publics, a déclaré « apporter les hommages et la gratitude du Gouvernement pour l'effort républicain et laïque accompli dans la région. »

Parlant de la situation au Maroc, le ministre a renouvelé les déclarations de M. Painlevé à la Chambre. « Tous les Français de l'Afrique du Nord auraient été massacrés, a ajouté M. Laval, si nous n'avions pas défendu les droits de la civilisation. La guerre ne sera pas prolongée plus qu'il faudra. »

M. Pierre Laval a fait appel à l'union de tous les Français.

ENTRE NOUS

Les bâtons dans les roues

Les négociations commerciales franco-allemandes s'éternisent. Après des mois et des mois de discussions, d'échange de propositions et de contre-propositions, d'études minutieuses, de réunions à Paris et de voyages à Berlin, on parle de nouveau de l'échec possible, sinon probable, des pourparlers. Les déclarations faites ... et ... à ce sujet par le ministre du Commerce sont caractéristiques ... montrent de quel côté on fait preuve de bonne volonté et comment les Allemands s'efforcent de mettre des bâtons dans les roues.

La délégation d'Outre-Rhin a observé depuis le début, la même attitude. Elle a cherché à gagner du temps en exigeant *sur tous les terrains des concessions sans* contre-partie intéressante, et, par conséquent, inacceptables pour nous.

En agissant ainsi, la délégation allemande poursuivait un double but : obtenir les conditions les meilleures possibles pour l'Allemagne et permettre à l'industrie et au commerce de ce pays d'être prêts à profiter de tous les avantages des nouveaux tarifs. Plus il passera de temps entre le moment où le traité de Versailles ne jouera plus sur le terrain économique, et le moment où un nouvel accord entrera en vigueur, plus nos ennemis d'hier, nos concurrents d'aujourd'hui, augmenteront certaines de leurs chances dans la lutte industrielle et commerciale de demain.

Certes, l'Allemagne a autant d'intérêt que nous à la conclusion d'un accord économique entre les deux pays. Mais tandis que chez nos voisins l'opinion publique, les groupements, les syndicats, ont suivi, depuis un an, avec une attention soutenue et d'une façon pratique, les travaux des délégués et des experts nationaux, soutenant à l'occasion et assez bruyamment même, leurs revendications, chez nous, sauf de très honorables exceptions, en particulier dans la métallurgie et le textile, les négociateurs français n'ont peut-être pas trouvé auprès des associations et des intéressés, toute la collaboration nécessaire.

La tâche du gouvernement et des délégués était donc particulièrement difficile, et il faut reconnaître que, du côté français, on a su concilier d'une façon vraiment méritoire, le désir de conclure un accord équitable, donnant des avantages équivalents aux deux pays, avec la volonté de ne rien sacrifier des intérêts primordiaux de notre industrie et de notre commerce.

Problème ardu dont la solution obligeait à une balance des concessions aussi délicate à établir qu'à maintenir.

Nous avons été, dans cette opération indispensable, jusqu'aux extrêmes limites de la bonne volonté sans que les Allemands ne nous aient suivi partout, loin de là. Il est certain que si un échec définitif termine les pourparlers — et nous espérons malgré tout qu'il n'en sera pas ainsi, — la France n'en supportera pas sans injustice la responsabilité.

Maurice-Auber.

Une dame téléphoniste du Central « Auteuil » écoutait les conversations de M. Malvy

Paris, 28 juin. — Depuis longtemps, dit un journal parisien, Louis Malvy, député du Lot, qui habite rue Cortambert, et dont le poste téléphonique dépend du central « Auteuil », trouvait et constatait d'une façon très nette qu'il ne pouvait utiliser son appareil, sans que quelqu'un se branchât immédiatement sur la ligne et écoutât la conversation, sans la troubler, mais aussi sans rien en perdre.

M. Malvy avisa l'Administration qui fit une surveillance au Central d'Auteuil. On ne tarda pas à découvrir qu'une dame téléphoniste portait une attention particulière au « numéro » de M. Malvy, et que chaque fois que celui-ci demandait ou recevait une communication, elle se branchait personnellement et directement sur la ligne du député du Lot.

L'enquête établit que la dame téléphoniste était affiliée, ainsi que son mari, à des groupements d'action française.

L'indiscrète employée a été immédiatement mise à pied, en attendant sa comparution devant le Conseil de discipline, et peut-être devant le Tribunal correctionnel.

M. CAILLAUX ET LES DETTES INTERALLIÉES

Londres, 28 juin. — Au cours d'un entretien avec le correspondant de l'« Exchange-Telegraph » à Paris, M. Caillaux a annoncé qu'il mettrait à profit les vacances parlementaires pour entreprendre l'étude du problème des dettes interalliées.

« Je suis certain, aurait-il dit, de trouver une solution donnant satisfaction aux nations créancières de la France. »

Donnera-t-elle de même satisfaction à la France ?

La mort de Philippe Daudet

MM. Filiâtre et Le Flaoutter sont confrontés

Paris, 28 juin. — M. le conseiller Laugier a confronté le libraire Le Flaoutter et M. Filiâtre, adepte des sciences psychiques, au sujet d'une vision dont Le Flaoutter déclare avoir fait confidence, le 25 novembre 1923, au matin, à M. Filiâtre.

Ce témoin a reconnu avoir en effet entendu de la bouche du libraire, ce récit un matin de la fin de novembre 1923, mais sans pouvoir exactement préciser le jour.

" REINE LUMIÈRE " gagne le Grand Prix de Paris

Paris, 28 juin. — Le Grand Prix de Paris 1925 a obtenu un énorme succès.

Le Président de la République est arrivé sur l'hippodrome vers 15 h. 30. Il a été reçu avec le cérémonial habituel et conduit dans la tribune officielle par les commissaires de la société.

Le Grand Prix a présenté un gros intérêt ; malheureusement l'épreuve n'a pas, cette année encore, donné toutes les garanties de régularité désirables, une bousculade suivie d'une quadruple chute s'étant produite un peu après le départ ; finalement la victoire est revenue à la pouliche *Reine-Lumière*, de M. J.-A. de Rothschild, laquelle très adroitement pilotée par le jockey Smirke qui la montait pour la première fois, a pu se dégager devant le pavillon et conserver une tête sur *Terre-Neuvien*, le poulain de Mme Edmond Blanc, revenu très fort sur la fin.

C'est dans le premier tournant qu'une bousculade s'est produite, en queue du peloton, et quatre jockeys étaient désarçonnés : Donoghue, Vatard, E. Allemand et Bullock.

Les chevaux de tête, nullement gênés par ce regrettable incident, poursuivaient leur effort.

La victoire de *Reine Lumière*, qui rapporte à son propriétaire la coquette somme de 663.900 fr., a été très sympathiquement accueillie.

Après avoir félicité le propriétaire de la gagnante, M. Doumergue, très acclamé, a quitté l'hippodrome avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

(*Voir en « Vie Sportive », les résultats des autres courses.*)

Régates dramatiques au large de Riga

CINQUANTE VICTIMES

Riga, 28 juin. — Au cours de régates qui ont eu lieu au large de Riga, un terrible ouragan a balayé tous les concurrents. Sur les vingt-quatre yoles, huit seulement ont pu rentrer au port. Les autres manquent et on craint qu'elles ne soient perdues. Il y aurait environ cinquante victimes.

Scènes de Cour d'assises en Amérique

Un homme de loi accusé de l'empoisonement de son pupille, acquitté, arrêté de nouveau et relâché

New-York, 28 juin. — Le jury de Chicago a rendu aujourd'hui son verdict dans l'affaire d'empoisonnement du jeune Mas Clintock, l'orphelin millionnaire.

M. Sheperd, accusé d'avoir injecté des germes de la fièvre typhoïde à la victime, a été acquitté.

Des scènes extraordinaires se sont alors déroulées à la cour. L'accusé s'évanouit d'abord dans les bras de son avocat puis ayant repris ses sens, il monta sur une table et, se penchant vers le juge Lynch, il lui donna une vigoureuse poignée de main en signe de remerciement. M. Shepherd reçut ensuite ses amis dans la pièce réservée au jury, où les photographes prirent encore de nombreux clichés de lui.

C'est alors qu'il fut mis à nouveau en état d'arrestation sous l'inculpation d'avoir assassiné la mère du jeune Mas Clintock. Il fut d'ailleurs relâché peu après, M. Crowe, l'attorney général, ayant déclaré à la cour qu'il n'y avait aucun espoir de faire condamner Shepherd de ce nouveau fait.

UNE TERRIBLE COLLISION DANS LE PORT DE QUEBEC

Dix victimes

Québec, 28 juin. — Au moment d'entrer au port, le paquebot *Marioch* heurta un remorqueur. Le choc produisit une violente explosion dans sa machinerie. Le capitaine et les neuf membres de l'équipage ont été tués.

UN CONGRÈS des Associations des anciens élèves de l'Enseignement libre du Sud-Est à Bourg

Bourg, 28 juin. — Aujourd'hui s'est tenu, à Bourg, sous la présidence de Mgr Magnier, évêque de Belley, le Congrès des Associations des anciens élèves de l'Enseignement libre du Sud-Est, groupant onze départements.

Des vœux ont été émis en faveur de la propagande pour la R.P. scolaire, pour l'extension de l'action des Associations en faveur de l'école libre et pour la coordination des forces catholiques nécessaires au développement de l'enseignement libre.

LE TOUR DE FRANCE

LA SIXIÈME ÉTAPE Les Sables d'Olonne-Bordeaux est gagnée par l'Italien Bottechia

UN PELOTON DE 43 COUREURS A L'ARRIVEE

La sixième étape du Tour de France, a été la répétition des deux précédentes. Un peloton de quarante-trois coureurs, parmi lesquels tous les « as », s'est présenté au contrôle d'arrivée à Bordeaux, et la première place fut acquise par le fameux routier italien Bottechia, qui régla tous ses adversaires au sprint.

Ceci démontre une fois de plus que le système des petites étapes est voué à un échec certain, et il est probable que les organisateurs devront par la suite revenir à l'ancienne formule. Le changement apporté cette année n'a pas fourni le rendement escompté, car, au lieu d'assister à une lutte sévère, d'où seraient sortis vainqueurs les «hommes vites», les trois dernières journées nous ont donné des étapes monotones, ressemblant plutôt à des promenades de touristes.

Que nous réserve la course d'aujourd'hui, qui comprend un parcours de 189 kilomètres? On peut se demander si tous les coureurs restant dans la danse n'arriveront pas ensemble à Bayonne ! On ne sait jamais du train dont cela marche actuellement.

Où est donc le temps des Lapize, Garrigou, Van Houwaert, Faber, Petit-Breton, etc... ces routiers qui méritaient vraiment le qualificatif de « géants », gagnaient certaines étapes avec une heure d'avance ; lâchant le peloton et roulant de longues heures isolément? Il nous était alors permis d'assister à des luttes extraordinaires, car tous les concurrents possédaient un moral très élevé, qui leur faisait accomplir des prodiges.

Quand on compare les moyennes horaires actuelles, avec celles réalisées par ces « as » on est obligé de convenir qu'il y a là un relâchement inadmissible, qu'il serait utile de réprimer énergiquement, si l'on veut conserver, au beau sport cycliste, tout son prestige.

Il est temps d'apporter au règlement actuel les réformes qui s'imposent, et qui obligeraient les coureurs à donner entièrement la mesure de leurs moyens.

En attendant l'étape Les Sables-d'Olonne-Bordeaux a confirmé pleinement les prévisions établies, et à l'issue de l'épreuve d'hier, le classement général est demeuré inchangé. Fort heureusement, dans quelques jours, les concurrents auront devant eux les rudes cols pyrénéens qui seuls semblent destinés à les départager. Et alors nous connaîtrons sans doute le vainqueur de la grande randonnée. — P. E.

EN SUIVANT LA COURSE

Le départ

Les Sables-d'Olonne, 28 juin. — Le départ de la sixième étape du Tour de France cycliste a été donné ce matin à 5 heures, aux 85 concurrents qui restaient qualifiés. Malgré l'heure matinale, un public nombreux a escorté les coureurs jusqu'au point de départ. Il ne s'est produit ni défection, ni incident.

A La Rochelle

Les concurrents sont passés en peloton compact, à 9 heures. Heusghem était au commandement. On ne signale aucun incident.

A Rochefort

A 10 h. 20, passent 70 coureurs emmenés par Francis Pélissier, Benoît, Alavoine, Bottechia.

A Saintes

A 1 h. 42 passe un peloton d'environ 30 coureurs emmené par Francis Pélissier. Tous les favoris sont présents. Un second groupe d'une dizaine de coureurs passe une minute après et ensuite un nouveau peloton de 22 coureurs.

Les autres suivent à intervalles plus ou moins longs.

A Blaye

A 14 h. 41, 50 coureurs passent emmenés par Vertemati. Les autres se suivent sans interruption.

L'ARRIVÉE A BORDEAUX

Une foule nombreuse s'était donné rendez-vous au contrôle d'arrivée, pour applaudir les routiers du Tour de France. Le service d'ordre était assuré par une compagnie d'infanterie et une brigade de gendarmes.

Un peloton de 43 coureurs est arrivé en trombe, et c'est Bottecchia qui franchit le premier la ligne, sous les « bravos » d'un public enthousiaste.

(Voir la suite en 2e page)

Le concours des roses nouvelles à Bagatelle

UNE VUE GÉNÉRALE DE LA ROSERAIE A BAGATELLE
Le Comité des rosiéristes les plus connus d'Europe et d'Amérique vient de se réunir pour examiner les roses en pleine floraison et distribuer des prix aux plus belles.

L'AGITATION EN CHINE

ON CRAINT DES TROUBLES A CANTON

Washington, 28 juin. — Le Gouvernement américain a été avisé que la situation à Canton est extrêmement grave et que des troubles peuvent éclater à tout moment.

LA CHINE DEMANDE L'INTERVENTION AMERICAINE

Washington, 28 juin. — Le ministre de Chine, M. Sze, a remis au secrétaire d'Etat une note demandant que le gouvernement américain prenne des mesures pour régler le différend existant entre la Chine et les diverses puissances.

Les bruits, suivant lesquels le président Coolidge envisagerait la convocation d'une conférence des puissances à Washington pour discuter le problème chinois ne sont pas confirmés jusqu'à présent.

TRAINS PILLÉS

Hong-Kong, 28 juin. — Les trains chinois se rendant à Canton sont arrêtés et pillés aussitôt qu'ils pénètrent en territoire chinois.

UNE MANIFESTATION DE CHINOIS A MOSCOU CONTRE LES TROUBLES EN CHINE